

Les chevaux, une spécificité ...

En cheminant sur le chemin des 7 clochers, le **cheval** est omniprésent dans les champs alentours. Et ce qui constitue la singularité de cette activité hippique reste le **centre d'entraînement de galop**. A découvrir.



En effet, on peut observer chaque matin **5 à 600 chevaux** se préparer sur les différentes pistes en herbe et en sable, se décontracter sur les ronds sous le regard des entraîneurs et propriétaires.

Cet outil ultra performant permet de ramener de nombreux résultats positifs en compétition sur les hippodromes de la région et nationaux.



Les éleveurs-entraîneurs de trot sont également présents sur le canton et disposent de pistes individuelles pour l'entraînement.

La pratique de l'équitation par tous est possible quelque soit son niveau. Une **ferme-équestre** peut vous initier aux pratiques de bases, à la randonnée. Une **association de cavaliers** pratique la randonnée.

Source : Commission « Communication - Tourisme - culture »

Ce sentier est inscrit au P. D. I. P. R. (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées) ; il est également labellisé « Qualité Anjou »

Voir <http://maine-et-loire.ffrandonnee.fr/>

Responsable d'édition : Marie-Jo Hamard
Textes et mise en page : Commission « Communication - Tourisme - Culture »

Crédit photos : CCRPC, J.M. Bossé, M.C. Joly
Dépôt légal 2011 - N° ISBN : 20110923 - 1668
Autorisation IGN n° : 40-14.507

Edition : 2014

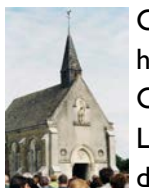
Le patrimoine religieux



Le patrimoine religieux est riche et diversifié : croix de schiste, chapelles, calvaires et de nombreuses **églises** dont vous apercevrez peut être **7 clochers** : St Aubin de Pouancé, Pouancé, Senonnes, Eancé, St Erblon, St Aignan et la Rouaudière.



Les **croix de schiste** sur le territoire de la Communauté de Communes sont le reflet de la dévotion populaire et du chemin jacquaire. Plus ou moins sculptées il est possible de les croiser au bord des chemins.



Certaines **chapelles** ont une histoire particulière, celle de Carcran à Noëllet par exemple. L'histoire raconte qu'un couple de breton vint « demander consolation d'avoir un enfant » ;



exaucés ils firent construire la chapelle au XV^{ème} siècle. Elle fut ensuite la destination d'un pèlerinage.

Source : Cahiers du Pouancéen n° 7 - Décembre 2004 - A. Neau



A découvrir aussi , **l'église de St Aubin de Pouancé** qui est une église classée « accueil ».

Si vous rencontrez des anomalies sur le sentier merci de les signaler à la Communauté de Communes de Pouancé - Combrée. Vos observations permettront de préserver les sentiers en bon état.

Communauté de Communes de la Région de Pouancé - Combrée
13 Place de la Madeleine - 49420 POUANCE
02 41 92 35 19 - info@cc-pouance-combrée.fr
Fiches sur www.cc-pouance-combrée.fr



Pouancé



Sentier des 7 Clochers

Balisage



Carte IGN
1320 E

Départ : Etang St Aubin

13.2 km - 3h15



De chemins creux ombragés en paysages agricoles, de zones naturelles en zones apprivoisées ; une quête de liberté, c'est ce que vous propose ce chemin d'un versant à l'autre de l'Araize...



Départ : En route vers l'Araize

En sortant du parking, prendre la route à gauche vers Senonnes. Passer sous le pont puis emprunter le chemin agricole à droite. Le suivre et le remonter jusqu'à la D180.



1 : Du sud au nord de l'Araize

Traverser la route, continuer en face vers la Chênaie. Descendre le chemin creux jusqu'à l'Araize puis le remonter jusqu'à la crête en quittant la zone boisée pour rejoindre les **zones agricoles**.

2 : Paysages agricoles

Tourner à gauche et suivre le chemin agricole jusqu'à la route. Emprunter la bande enherbée à droite de la route, la traverser et continuer sur la bande enherbée parallèle à droite de la route.

A voir à proximité l'Hippodrome des Senonnettes.



Toilettes à proximité du départ, à l'aire de camping car à droite en sortant du parking.

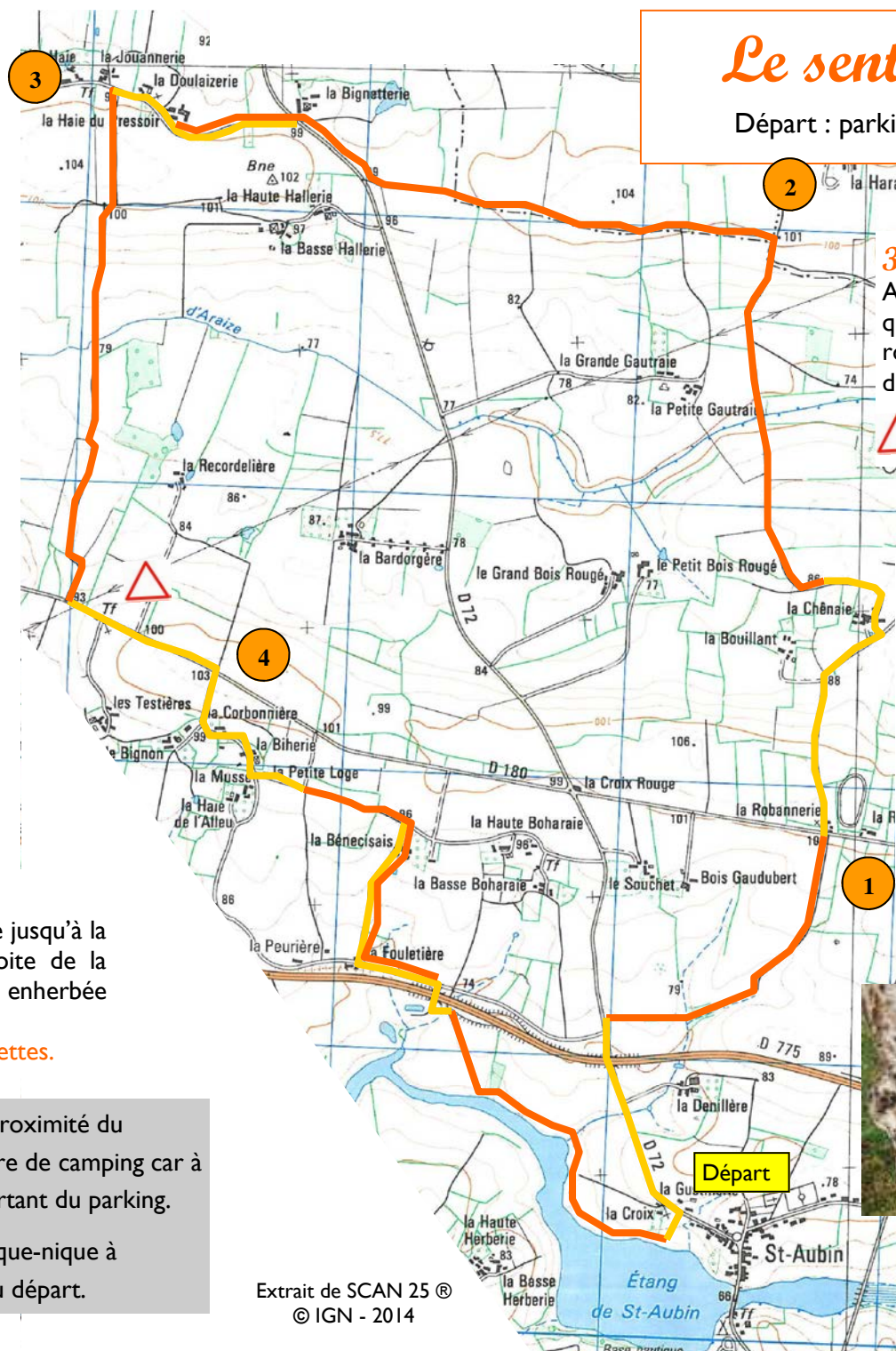


Tables de pique-nique à proximité du départ.

Extrait de SCAN 25 ©
© IGN - 2014

Le sentier des 7 clochers

Départ : parking de St Aubin, à gauche après l'église



3 : Nouvelle traversée de l'Araize

Avant la Jouannerie, prendre le chemin à gauche qui descend vers l'Araize. Le continuer jusqu'à la route, la suivre vers la gauche. Puis tourner à droite vers La Corbonnière.

▲ Sur la route, restez prudents !

4 : En allant vers l'étang

Après la Bihérie, tourner à gauche. Continuer sur le chemin, tourner à droite à la route goudronnée, puis à gauche à la Fouletière ; pour votre sécurité emprunter la berme* enherbée à droite.

Passer sous le pont, continuer sur le chemin qui rejoint l'étang et le longer vers la gauche pour rejoindre le parking.

* Berme : bas-côté de la route (Larousse)



LEGENDE

- Chemin, sentier
- Portion goudronnée 25%
- Berme utilisée 1 km
- Route